

Equipements publics de l'écoquartier «Les Vergers», Meyrin

Entre les équipements sportifs et les logements • La Commune de Meyrin a décidé d'organiser un concours afin de préparer l'installation des équipements publics rendus nécessaires par l'arrivée sur son territoire de plus de 1000 nouveaux logements dans le futur écoquartier des Vergers. Ce concours permet de répondre à la demande, tout en bénéficiant de constructions aux standards de confort et de performances énergétiques élevés, visant un développement durable. Le secteur concerné par le concours, situé stratégiquement entre les équipements sportifs et les logements, fait l'objet d'un périmètre plus large à l'intérieur duquel se déploieront prochainement les constructions prévues par le plan localisé de quartier des Vergers.



La construction des logements du quartier des Vernets a commencée.

En voie de réalisation • Parallèlement aux propriétaires privés, la Commune, détentrice de l'équivalent de 46% des biens-fonds existants sur le secteur, lançait en 2012 un appel à candidatures destiné à mettre au bénéfice de coopératives d'habitation les droits à bâtir résultant de la part de terrains communaux présents dans le plan localisé de quartier. Aujourd'hui, les premières requêtes en autorisation de construire, celles du fait des développeurs privés, sont en cours d'instruction. Les concours organisés par les coopératives en vue de la réalisation des droits à bâtir qui leur ont été, quant à eux, tous jugés. La construction des logements s'échelonne de 2014 à 2017. Les équipements publics devront être livrés pour la rentrée 2017.

Objet du concours • Afin de faire face à l'arrivée de 3500 nouveaux habitants sur son territoire, la Commune de Meyrin doit se doter de nouveaux équipements publics adaptés, en mesure de couvrir la demande d'une population qui augmente de 15%. La Commune de Meyrin est le maître d'ouvrage unique du projet tout entier. Le programme se compose de cinq parties principales: un nouveau groupe scolaire communal de degré primaire comprenant une aula de 300 places, des locaux parascolaires, dont un restaurant, une école spécialisée, des équipements sportifs et des abris de protection civile. **Rapport du jury**

1^{er} rang • 1^{re} mention, recommandation à l'unanimité, CHF 30 000.—
widmann architectes, Genève

2^e rang • 1^{er} prix, CHF 36 000.—
2b architectes, Lausanne

3^e rang • 2^e prix, CHF 21 000.—
Boegli Kramp Architekten, Fribourg, et atelier d'architecture dominique rosset, Villars-sur-Glâne

4^e rang • 3^e prix, CHF 18 000.—
Aeby Perneger & Associés, Carouge

5^e rang • 2^e mention, CHF 15 000.—
Agarici-Burrus-Nussbaumer Architectes, Genève

Autre participants • Indemnité de CHF 11 500.—
meier + associés architectes, Genève
Tardin & Pittet, Lausanne
Christian Dupraz Architectes, Genève
CLR architectes, Genève
Agence Rudy Ricciotti, Bandol (F)
Group8, Châtelaine
Antonio Citterio Patricia Viel & Partners, Milan (I)

Jury • membres professionnels

Patrick Devanthéry, architecte, Genève (présidence)
Anne-Catherine Javet, architecte, Lausanne (vice-présidence)
Olivia de Oliveira, architecte, Lausanne
Marta Perucchi Graf, directrice du Service technique du département de l'instruction publique, Genève
Yves Tournier, ingénieur civil, Carouge
Olivier Morand, responsable de service de la Ville de Meyrin
Philippe Maag, chef de service adjoint, quartier pilote des Vergers
Eric Frei, architecte, Lausanne (suppléant)

Jury • membres non-professionnels

Erica Deuber Ziegler, présidente de l'association La Voie Lactée, Meyrin
Monique Boget, conseillère administrative, Meyrin
Pierre-Alain Tschudi, conseiller administratif, Meyrin
Jean-Marc Devaud, conseiller administratif, Meyrin
Gilles Thorel, directeur du Pôle de la coordination des prestations déléguées et de la surveillance de l'Office de la jeunesse (suppléant)
Dina Borel, directrice pédagogique de l'école spécialisée La Voie Lactée (suppléante), Meyrin
Jean-Philippe Hulliger, conseiller municipal (suppléant), Meyrin

Informations

Maître de l'ouvrage: Commune de Meyrin
Procédure: concours de projets pluridisciplinaire en procédure sélective
Participants: 12 (32 candidatures)
Jugement: juin 2014

1^{er} rang • «Nirwana»

Architecture: widmann architectes, Genève

Collaborateurs: Marc Widmann, Yves Beetschen, Michele Capatori,
Nuno Costa, Tomàs de Riba, Kristina Sylla Widmann

Direction des travaux: M Architecture, Genève

Ingénieurs Civils: B+S Ingénieurs Conseils, Genève

Ingénieurs CVC: Pierre Chuard, Fribourg

Ingénieurs S: Pierre Buclin, Petit-Lancy

Ingénieurs E: Zanetti Ingénieurs-Conseils, Genève

Le site du projet est occupé par un nombre de pavillons correspondant aux différentes entités du programme. Cette attitude pragmatique permet un repérage facile et crée des places d'accueil et de dégagement de préaux spécifiques. Les espaces publics sont articulés par les différents volumes, soit pour dégager une place à caractère urbain ou une autre encore plus ouverte sur le paysage, soit pour créer une connexion en coulisse qui permet le passage vers la zone sportive. L'organisation des espaces, tant pour l'école primaire que pour l'école spécialisée, présente de belles qualités spatiales aussi bien en relation avec les dégagements qu'avec des lumières naturelles. Néanmoins, la distribution verticale du pavillon parascolaire est considérée comme trop réduite et présente un engorgement au rez-de-chaussée.

L'école primaire se distribue sur trois niveaux. Les locaux d'enseignement communs à toutes les classes, la salle des maîtres, l'infirmier et le bureau sont judicieusement disposés au rez-de-chaussée. A chacun des deux niveaux supérieurs, on trouve sept classes et une salle de soutien. Les circulations sont agréables et facilement exploitables. Les salles de classe bénéficient d'ouvertures généreuses sur le grand côté, leur forme favorisant des aménagements différenciés.

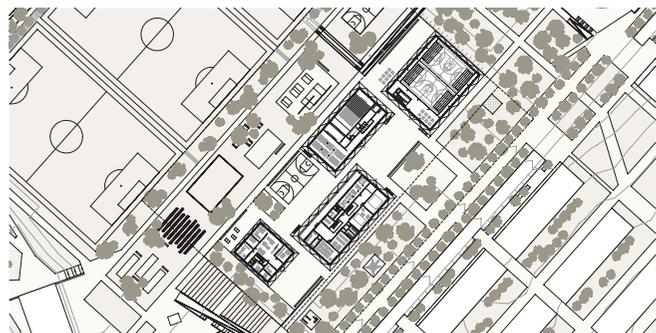
L'école spécialisée entretient une bonne relation avec les autres bâtiments ainsi qu'avec son environnement. L'aménagement permet un fonctionnement distinct des groupes de classes à l'étage, des espaces collectifs au rez-de-chaussée, avec un espace polyvalent ouvert sur l'extérieur et proche des locaux de gestion, ce qui permet une interaction entre élèves et l'équipe pédagogique. **Rapport du jury**



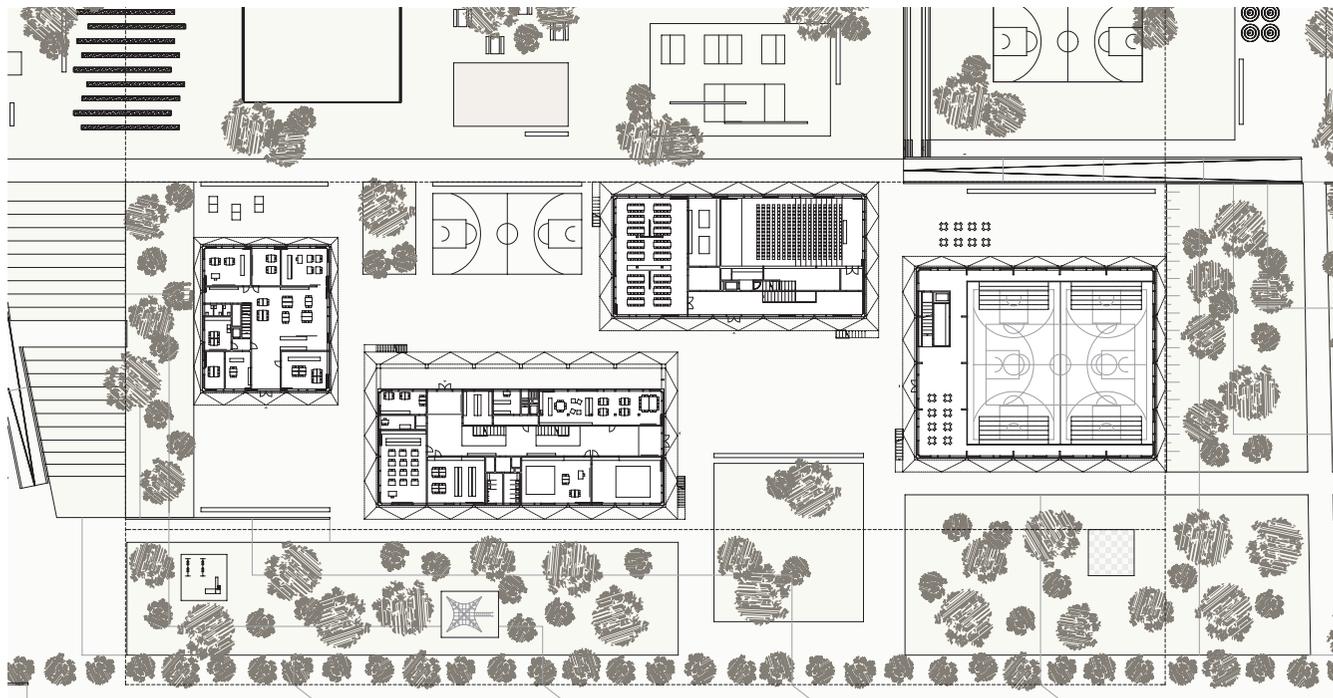
L'espaces des vestiaires offre une grande flexibilité d'usage.



Maquette



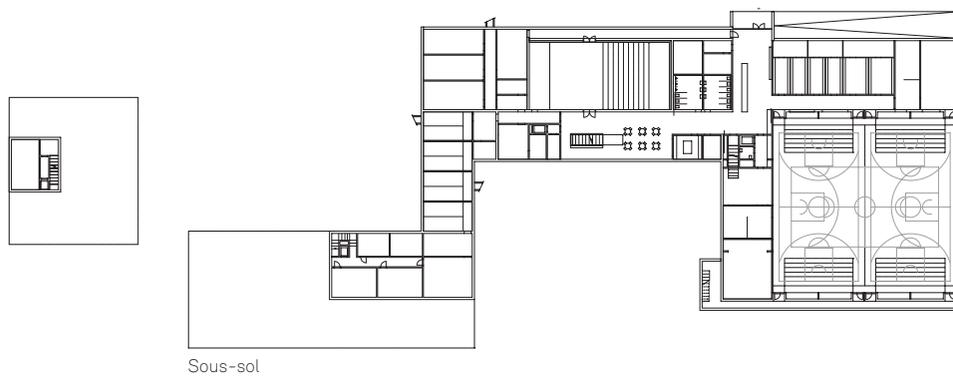
Plan de situation



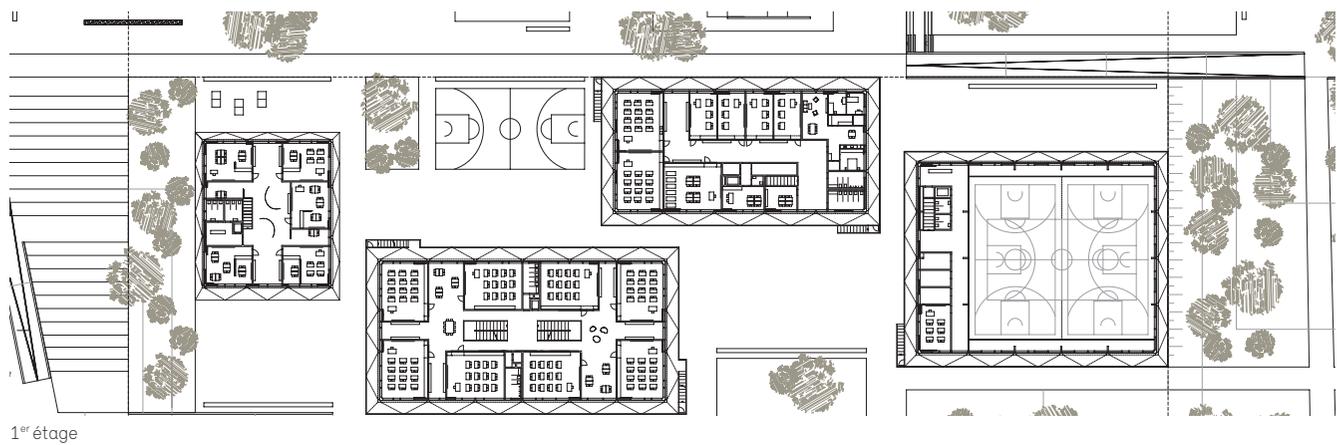
Rez-de-chaussée



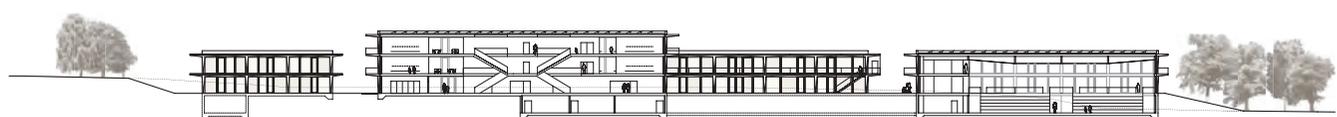
Les différentes fonctions sont réparties entre plusieurs bâtiments.



Sous-sol



1^{er} étage



Coupe longitudinale